

Fiche Téléphonie mobile

<p>Synthèse : Construction éventuelle d'un pylône pour la couverture en téléphonie mobile du site</p> <p>Au vu du projet, l'implantation du pylône pourrait être évitée par l'installation d'antennes sur le bâtiment principal du site</p>	<p>Nature des travaux : Génie civil</p>
<p>1 - Objectif des travaux</p> <p>Assurer une couverture généralisée du site par les 4 opérateurs 3G ou 4G</p>	<p>Dimensionnement des besoins / Situation actuelle</p> <p>Orange : Aucune couverture 3G SFR : Couverture 3G sauf NNO du site Bytel : Mauvaise couverture sur la majorité de la zone d'implantation des cottages FREE : similaire à Orange dans le meilleur des cas</p>

2 - Alternatives et justification des choix

Soit les opérateurs interviennent directement (Cf. SFR en Vienne) assurant tous les investissements, soit un accord est trouvé pour une venue conjointe sur un pylône financé par Center Parcs ou la Collectivité en vue d'une couverture généralisée assurée par les 4 opérateurs.

<p>3 - Présentation des travaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Implantation d'un pylône dans l'enceinte de Center Parcs ou hors du site (pour une couverture plus étendue). - Outre le pylône, création d'un site d'une surface de 20 à 25m2, alimenté électriquement, clôturé et accessible librement par les véhicules de maintenance et de secours. - Liaison éventuelle THD pour Orange, les autres opérateurs utilisant habituellement des faisceaux hertziens.
<p>3.1- Maitrise d'ouvrage</p>	<p>Opérateurs de communications ou Département Saône-et-Loire</p>

3.2 - Présentation sommaire avec renvoi en annexe

Sans objet.

4 - Impact sur l'environnement

On peut distinguer les éventuels impacts pendant la durée des travaux, et les éventuels impacts durant le fonctionnement des équipements.

<p>4.1 - Impact pendant les travaux</p>	<p>Hors de l'enceinte de Center Parcs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - outre la construction de la dalle (petit génie civil en termes d'importance) accueillant le pylône, zone d'assemblage du pylône pour son élévation. - alimentation électrique et THD depuis Center Parcs (aérien ou souterrain)
<p>4.2 – Impact induit par la présence des équipements</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pylône d'une hauteur à déterminer (de 15m à 30m). - Possibilité de réactions de riverains (voire d'associations) inquiets de la nocivité controversée des ondes électromagnétiques comme pour tout équipement de ce type.
<p>5 - Impact sur le fonctionnement du service public</p>	<p>Probablement peu d'impact sur la circulation pendant les travaux.</p>

6 - Montants et financements

Coût des travaux	<p>Fiche financière de l'opération : <u>Fonctionnement</u> : Opérateurs</p> <p><u>Investissements</u> : Opérateurs ou CG71 : ~ 70 000 à 90 000 € HT + raccordement électrique et THD si hors enceinte de Center parcs.</p> <p>Reste à charge Mairie: 0 €</p>
------------------	---